

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION AU TIRAGE DES PROJETS DE MOBILITÉ DU CÉGEP DE SAINT-LAURENT - ÉDITION 2025-2026

Informations importantes

Date de distribution des billets aux étudiants : vendredi 12 décembre et mardi 16 décembre au local B054 ou B056.

Date et lieu du tirage : Vendredi 6 février 2026 à 11h30 dans le Hall de l'entrée principale– Pavillon A au 625, avenue Sainte-Croix, Montréal (QC), H4L 3X7

Prix de vente d'un billet de tirage : 5\$ chaque

Date limite pour remettre les talons de participation : Vendredi 6 février 2026 à 11h au B-056

Les participants au tirage doivent être âgés de 18 ans et plus.

Les billets sont numérotés de 0001 à 5465 et sont répartis entre les différents projets en fonction du nombre de billets commandé. Voici les billets accordés à chacun des projets :

Philosophie (Grèce)	0001 à 0360	Total : 360 billets
SENS (Bolivie)	0361 à 1960	Total : 1600 billets
Correspondant (Sicile)	1961 à 2540	Total : 580 billets
Langues (Berlin)	2541 à 3255	Total : 715 billets
Loisir (Maroc)	3256 à 4609	Total : 1353 billets
Cinéma (Berlin)	4609 à 5125	Total : 517 billets
Architecture (Toronto)	5126 à 5465	Total : 340 billets

Total : 5465 billets

Bénéfices bruts et nets du tirage

On entend par :

Bénéfices bruts : Montant total amassé lors de la vente de billets (5\$) X nombre de billets produits (5465 billets) = 27 325,00 \$

Bénéfices nets : Bénéfices bruts 27 325,00 \$ – les frais du tirage (estimé à 3 869,00 \$)

Les frais : les frais du tirage sont défrayés par le Service de l'international en amont du tirage et représentent grosso modo 15 à 20% des bénéfices bruts. Ils comprennent :

- Les frais payables à la régie de 279,68 \$;
- Les frais d'imprimerie : 839,32 \$;
- Les 3 prix en argent de 2 750 \$ (1^{er} prix : 1100\$, 2^{ème} prix : 900\$, 3^{ème} prix : 750\$)

À la suite de la vente des billets, nous déduirons les frais associés au tirage des bénéfices

bruts pour chaque projet de mobilité, en fonction du nombre de billets vendus par chacun. Chaque billet vendu au coût de 5\$ (bénéfice brut) rapporte environ 4,29 \$ de bénéfice net par projet auquel il est rattaché. Cela correspond à un profit d'environ 85%. Chaque projet devra donc rembourser au Service de l'international 0,71 \$ par billet pour payer les frais associés au tirage, soit l'équivalent de 0,14% des revenus bruts. **Nous vous communiquerons le montant exact de ces frais après le tirage ainsi que la procédure pour le remboursement.**

Récolte des fonds amassés par les personnes étudiantes (facturation Omnivox)

Les personnes étudiantes qui vendent les billets sont **responsables de récolter et conserver les fonds**. Nous ne récoltons pas d'argent (ni de chèques) sur place.

Pour la facturation des billets aux personnes étudiantes, les responsables de projets devront informer le service de l'international, de la liste des paiements Omnivox afin d'obtenir un code de frais attribué par projet. Les étudiants disposeront de 30 jours pour rembourser les frais.

Pour la remise de fonds, la Direction des finances procédera aux virements selon les montants fournis par le service de l'International.

Tirage et remise des prix

Les étudiants devront venir déposer les talons de participation dans la boîte destinée à cet effet au local B056 le vendredi 6 février entre 8h30 et 11h. Le tirage aura lieu à 11h30 dans le Hall d'entrée du cégep, où les trois gagnants seront tirés au sort. Ils seront ensuite contactés par téléphone dans la semaine suivante et un chèque leur sera envoyé par la poste dans les semaines suivant le tirage.

Merci pour votre participation et votre engagement pour la mobilité étudiante !